



CS 60615
35706 RENNES CEDEX 7
Tél. 02.99.38.04.14

Supplément à VRAC INFO N°07-01

ISSN 0298-4032

19 janvier 2007

SUR LE VIF

« BONNE PRATIQUE », VRAIE QUESTION

Recommander des modèles pour les interventions sociales. Comme pour tout service et pour le médical ? L'idée pose question mais elle est dans l'air du temps ; les élus l'ont adoptée depuis un moment déjà par la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. On prévoit d'évaluer les interventions (d'ici 2009 selon les dernières décisions) en les regardant par rapport à des « recommandations de bonnes pratiques » en matière éducative, pédagogique, thérapeutique, ou d'accompagnement social.

C'est pourquoi une agence nationale de l'évaluation de la qualité (ANEQ) prend le relais du conseil national de l'évaluation sociale et médico-sociale. Selon la méthode utilisée par la Haute Autorité de Santé, elle mettra au point les recommandations par un processus de lecture de toutes les publications recevables sur un sujet et de régulation des diverses options des protagonistes reconnus. Car il ne suffit pas de réunir deux ou trois spécialistes.

Les recommandations porteront peu à peu sur tous les thèmes les plus importants des interventions (*).

On commence ces temps-ci par quelques thèmes : la participation des usagers, la violence en situation éducative, la prise en compte de l'autisme, le choix entre établissement ou maintien à domicile pour les personnes âgées. Puis suivront d'autres recommandations.

Représentants d'usagers et professionnels vont devoir suivre ce processus avec attention.

(* pour plus de renseignements : le site du CREA qui sera en ligne à compter du 29 janvier : www.creaibretagne.org ou les documents du cnesms.